

Se conformer au RGPD, un investissement rentable pour les entreprises



© 2025 Les Echos Publishing

Respecter la conformité du RGPD implique pour les entreprises de mettre en place différentes actions concernant le traitement des données qu'elles manient tous les jours, et qui sont parfois perçues comme très contraignantes. À ce titre, la CNIL s'est intéressée cette fois-ci, non pas aux contraintes et difficultés qui en découlent, mais au contraire à l'impact économique du RGPD en matière de cybersécurité. Et plusieurs bénéfiques ont été identifiés pour les entreprises.

Une réduction des coûts opérationnels

Selon la CNIL, la mise en conformité au RGPD par une entreprise améliore sa réputation et renforce la confiance de ses clients et de ses partenaires commerciaux, ce qui peut se traduire par une fidélisation accrue et une meilleure image de marque. Autre avantage : elle oblige les entreprises à revoir et à améliorer leurs processus de gestion des données, ce qui peut entraîner une réduction des coûts opérationnels et une efficacité accrue. La sécurité s'en trouve également renforcée, ce qui réduit les risques de cyberattaques et les coûts associés à la gestion des incidents de sécurité. Enfin, elle évite les sanctions, lesquelles peuvent aller jusqu'à

20 M€ ou jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel !

Pour en savoir plus : <https://cnil.fr/>

© 2025 Les Echos Publishing